



Agrément Atout France IM088110021

Service des Pèlerinages - 29 rue François de Neufchâteau 88000 EPINAL
Accueil : du lundi au vendredi de 14h à 17h Tel : 03 29 82 26 35 Mail : pele@catholique88.fr
Directeur diocésain des pèlerinages : Guy Muller 06 82 85 61 25

FICHE DESCRIPTIVE

Pèlerinage à Einsiedeln et St Maurice d'Agaune

du jeudi 26 au samedi 28 septembre 2019

Avec le Père Paul Thomas

Date limite d'inscription
24 juin 2019

PROGRAMME

Jeudi 26

6h15 : rendez-vous cimetière parc Epinal pour chargement des bagages et installation dans le car

6h30 : départ pour Einsiedeln, avec un car « Bonnard » d'Arches classé grand tourisme

Temps de prière à l'Abbatiale d'Einsiedeln (selon l'heure d'arrivée).

Déjeuner à l'hôtel St Georges.

Visite guidée de l'Abbatiale et de la bibliothèque avec le P. Jean-Sébastien Charrière (durée 1h30)

Confessions possibles

Vêpres à la chapelle de la Grâce chantées par les moines.

Messe dans une chapelle latérale (Ste Marie-Madeleine).

Installation dans les chambres

Dîner et nuit à l'hôtel St Georges

20h : office des complies possible en latin et allemand à l'Abbatiale avec les frères de la communauté

Vendredi 27

Petit déjeuner à l'hôtel et libération des chambres

Messe à la chapelle de la Grâce.

Départ en car vers Saint Maurice d'Agaune.

Déjeuner.

L'après-midi, visite guidée de l'abbaye, des catacombes, du trésor et du site archéologique avec un chanoine de l'Abbaye (durée 1h30).

Déplacement à pied **ou en car** jusqu'à la chapelle de Verolliez (1,9 km) en empruntant le chemin des stèles. Il s'agit d'un chemin jubilaire balisé par des stèles constituées de vitraux enchâssés dans des blocs de granit. Les grands Saints qui ont marqué l'histoire de l'Abbaye y sont représentés. Nous serons accueillis à la chapelle par une sœur qui nous donnera quelques explications puis nous prendrons un temps de prières sur ce lieu du martyr de St Maurice et de ses compagnons vers l'an 300.

Retour à l'hôtellerie et installation dans les chambres.

Dîner et nuit à l'hôtellerie franciscaine.

Samedi 28

Office des Laudes avec les capucins à la chapelle de l'hôtellerie puis petit-déjeuner.

Marche optionnelle vers la chapelle de Scex (1,5 kms à pied et 487 marches) : c'est le lieu de l'ermitage où St Amé s'y retira entre 611 et 614. Cette chapelle est située en falaise à 90m en surplomb de la ville. Le dernier ermite, le Père Nicolas Buttet, y a séjourné pendant 5 ans de 1992 à 1996, avant de fonder la communauté Eucharistein.

Conférence sur la vie de St Amé par un chanoine de l'Abbaye.

Messe conventuelle à 11h à la Basilique.

Déjeuner à l'hôtellerie.

Retour sur Epinal vers 19h.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

- Durée du pèlerinage : 3 jours / 2 nuits
- Transport en autocar grand tourisme
- Prix du pèlerinage en chambre double : **385 €**
Supplément chambre individuelle **40 €**, (*en nombre limité*)
- **Somme de 385 € à verser à l'inscription par chèque bancaire à l'ordre de :**
« **Service des pèlerinages** ».
Ou en espèce contre remise d'un reçu.
- **Possibilités de versement en plusieurs fois :**
 - 1er versement à l'inscription : 130 €
 - 2e versement : 130 €
 - Solde avant le 24 juin 2019 : €Tous les chèques sont à donner **en une seule fois avec votre inscription**, datés du jour où vous les rédigez avec votre bulletin d'inscription (indiquer une autre date est illégal).
Les chèques seront déposés en banque les 24 avril, 24 mai et 24 juin 2019.
- **Ce prix comprend :**
 - Le transport en autocar grand tourisme
 - La pension complète en hôtel et hébergements religieux
 - Les entrées dans les sites mentionnés au programme
 - L'assurance responsabilité civile, l'assurance bagages (perte, détérioration ou vol), l'assurance individuelle accident, l'assistance et le rapatriement.
- **Ce prix ne comprend pas :**
 - Le supplément chambre individuelle de 40 € pour les deux nuits
 - Les offrandes lors des célébrations
 - Les boissons, extras et d'une manière générale tous les frais personnels.
 - Les éventuels surcoûts sur place liés à des événements indépendants de notre volonté
 - Les pourboires.
 - L'assurance annulation, vol de bijoux ou objets de valeurs
- **Annulation du pèlerinage :**
Le Service Diocésain des Pèlerinages se réserve le droit d'annuler le pèlerinage si le nombre de participants est trop faible et de rembourser les pèlerins inscrits ou de réviser le prix demandé.
- **Annulation d'inscription par le pèlerin :**
A notifier par écrit au service des pèlerinages. En l'absence de raison médicale, il sera retenu des frais de dossier. Un remboursement des sommes versées est possible sur présentation d'un justificatif médical.
Les annulations qui seraient faites sans justificatif médical entraîneront les retenues suivantes :
50 € jusqu'à 10 jours avant le départ et 120 € moins de 10 jours avant le départ.
- **Clôture des inscriptions :**
Les inscriptions sont closes à la date limite indiquée sur le bulletin d'inscription ou sans préavis dès lors que le groupe est complet.
- **Tenue du programme :**
Le programme peut-être sujet à modification en fonction des impératifs locaux.
- **Don :**
Si vous voulez faire un don au service des pèlerinages pour aider les personnes en difficulté à venir en pèlerinage, un reçu fiscal peut vous être adressé sur demande. Si vous faites ce don par chèque, il faut l'établir à l'ordre de : **Association diocésaine – Service des pèlerinages**

DIVERS

- **Ne pas oublier :** carte d'identité, carte vitale, médicaments et dernière ordonnance pour ceux et celles qui suivent un traitement médical.
- **Conseil :** laisser à la maison vos bijoux et objets de valeurs ; leur perte éventuelle ne sera pas prise en charge par l'assurance.